



**Parc territorial du lac Prelude et parc territorial du lac Reid  
FEUILLE DE DIRECTIVES SUR LE TIRAGE D'EMPLACEMENTS DE CAMPING DE LONG SÉJOUR**

**Lieu : Gymnase de l'École Allain St-Cyr**

**Date : 5 mars 2023**

**Heure : Les portes ouvrent à 13 h, et le tirage débute à 14 h 30.**

---

## **DEMANDE**

Remplissez le formulaire de demande qui vous sera remis au moment du tirage ou téléchargez-le à partir de notre site Web [www.NWTParks.ca](http://www.NWTParks.ca) avant le tirage, remplissez-le et apportez-le.

Si une autre personne assiste au tirage à votre place, imprimez le formulaire de demande à partir de notre site Web et assurez-vous de fournir tous les renseignements demandés. Le **point 6** du formulaire est l'endroit où vous devrez apposer votre signature afin de donner à cette personne une procuration l'autorisant à assister au tirage en votre absence.

## **REMPLEZ VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION**

1. Les bulletins d'inscription seront remplis lors de l'inscription, c'est-à-dire le jour du tirage des emplacements de camping de long séjour.
2. Pour remplir un bulletin d'inscription et donner votre nom pour le tirage, vous devrez fournir les renseignements suivants :
  - une carte d'identité avec photo;
  - l'immatriculation de votre roulotte de camping (ou véhicule récréatif ou caravane portée);
  - le numéro de la plaque d'immatriculation de roulotte de camping (ou véhicule récréatif ou caravane portée);
  - un chèque de banque ou mandat-poste de **525 \$** ou, si vous obtenez une saison complète, **deux** chèques de banque ou mandats postaux de **525 \$** chacun. Émettez vos chèques à l'ordre du **Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO)**.
  - Sur le bulletin d'inscription, veuillez cocher (v) à l'endroit correspondant au parc territorial que vous préférez ou à l'endroit indiquant que vous accepterez un emplacement à l'un ou l'autre des deux parcs, soit le parc territorial du lac Prelude ou le parc territorial du lac Reid.
3. Choisissez les dates correspondant à la période que vous voulez.
  - Si vous choisissez « J'accepterai n'importe quelle période », vous pouvez choisir soit la première ou la seconde moitié de la saison.
  - Si vous ne cochez pas un parc et une période, nous supposons que vous êtes disposé(e) à accepter **l'un ou l'autre des deux parcs** et **durant n'importe quelle période**.
4. Ensuite, mettez un « X » sur les emplacements que **VOUS NE VOULEZ PAS**.
  - Si votre bulletin d'inscription est tiré et qu'un emplacement que vous avez choisi est encore disponible, vous **DEVEZ** choisir cet emplacement, sinon vous perdez votre bulletin et votre dépôt ne sera pas remboursé.
  - **AUCUNE RÉDUCTION NI AUCUN REMBOURSEMENT!**
  - Si aucun des emplacements que vous avez choisis n'est disponible au moment où votre nom est tiré, votre chèque de banque ou mandat postal vous sera remis après le tirage.



## DÉPÔT DE VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION DANS LA BOÎTE DE TIRAGE

- Une fois que vous aurez fait votre paiement, déposez votre bulletin d'inscription dans la boîte de tirage.
- Les bulletins de participation peuvent être soumis (pour le tirage) entre 13 h et 14 h 30.
- Vous avez droit à un seul bulletin par ménage ou véhicule récréatif immatriculé. Toutes les participations en double seront retirées du tirage.

## TIRAGE

Les permis de camping de long séjour suivants sont alloués pour la saison de camping:

- a) 20 permis de camping de long séjour pour le parc territorial du lac Prelude durant la période du 15 mai au 15 juillet (525 \$, TPS incluse);
- b) 20 permis de camping de long séjour pour le parc territorial du lac Prelude durant la période du 15 juillet au 15 septembre (525 \$, TPS incluse);
- c) 20 permis de camping de long séjour pour le parc territorial du lac Reid durant la période du 15 mai au 15 juillet (525 \$, TPS incluse);
- d) 20 permis de camping de long séjour pour le parc territorial du lac Reid durant la période du 15 juillet au 15 septembre (525 \$, TPS incluse);
- e) 10 permis de camping de long séjour pour le parc territorial du lac Reid durant la période du 15 mai au 15 septembre (2 × 525 \$, TPS incluse).

\*\*\* Les tabliers de tentes ne sont pas inclus dans le tirage des emplacements de camping de long séjour. \*\*\*

- La première personne dont le nom est tiré choisit un emplacement et une période soit au parc territorial du lac Prelude, soit au parc territorial du lac Reid, ou encore un des dix emplacements de camping pour la saison complète au parc territorial du lac Reid. La deuxième personne dont le nom est tiré choisit un emplacement et une période soit au parc territorial du lac Prelude, soit au parc territorial du lac Reid, etc.
- Le tirage se poursuit jusqu'à ce que tous les emplacements et toutes les périodes soient attribués ou jusqu'à ce que tous les noms soient tirés.

## PÉRIODE DE RÉSERVATION PLUS LONGUE AVEC LE SYSTÈME DE RÉSERVATION EN LIGNE

- Si vous souhaitez disposer d'une période de réservation plus longue, vous pouvez utiliser le système de réservation en ligne. Veuillez consulter le site [www.nwtparks.ca](http://www.nwtparks.ca) pour réserver un emplacement de camping. Des emplacements seront également offerts selon le principe du premier arrivé, premier servi dès l'ouverture du système de réservation en ligne.